

VOL. 18 – BULLETIN N° 155 JANVIER-FÉVRIER 2022

#### NOUVELLE CHRONIQUE RÉGLEMENTAIRE EN LIGNE

Le Comité sectoriel a récemment publié une nouvelle chronique réglementaire sur son site Web qui pourrait vous intéresser! Elle porte sur la différence entre les certificats d'aptitude (CA) et les certificats de brevets d'aptitude (BA). Pour consulter cette chronique, cliquez ici.

Bonne lecture!

# RECENSEMENT DES BESOINS DE FORMATION DE L'INDUSTRIE MARITIME

Dernièrement, les organisations membres du Comité sectoriel ont reçu par courriel une invitation à remplir le formulaire du recensement des besoins de formation pour l'année 2022-2023. Nous souhaitons vous rappeler que votre participation est essentielle. En plus de permettre au Centre de formation aux mesures d'urgence de l'Industrie maritime du Québec (CFMU) d'ajuster l'offre de formation à vos besoins réels, les résultats du recensement contribueront au processus d'attribution de l'aide financière de Services Québec pour la formation réglementée.

Veuillez noter que comme à chaque année, seuls les répondants pourront bénéficier de cette aide financière.

Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir retourner le formulaire dûment rempli à Mme Susan Falkner au <u>sfalkner@csmoim.qc.ca</u> au plus tard le 18 février 2022. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions concernant le recensement ou si vous éprouvez des difficultés avec le formulaire.

#### ATELIER RÉGLEMENTAIRE RPM

Qui dit mois de février dit atelier réglementaire au Comité sectoriel!

Le traditionnel atelier sur la réglementation encadrant le personnel maritime aura lieu le 23 février 2022 de 9h à 14h et sera présenté en collaboration avec Transports Canada et l'Institut maritime du Québec. L'atelier aura lieu en formule virtuelle étant donné les mesures sanitaires en vigueur au Québec.

Au cours de l'atelier, six collaborateurs et collaboratrices représentant Transports Canada et l'Institut maritime du Québec seront présents. L'objectif de la rencontre est de résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime, ainsi que d'informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW. Vous pourrez aussi poser vos questions directement aux présentateurs, ne manquez pas cette chance!

Pour plus de détails concernant cet événement, cliquez ici.

Pour vous inscrire, c'est ici.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 23 février à partir de 9h sur la plateforme Zoom!

N'oubliez pas que l'atelier sur la réglementation à propos de la santé et sécurité au travail dans l'industrie maritime aura lieu le 23 mars 2022. Plus de détails seront fournis dans le prochain bulletin.









#### **NOUVELLE PERSONNE AUX COMMUNICATIONS**

Le Comité sectoriel est heureux d'accueillir William Paquet dans son équipe à titre de conseiller en communication. Il remplacera Laurence Jolicoeur durant son congé de maternité.

Titulaire d'un baccalauréat en Communication publique - Journalisme de l'Université Laval, William a plusieurs cordes à son arc. Véritable touche à tout, il se démarque par sa polyvalence, sa créativité, sa rigueur et sa grande curiosité. Arrivant directement des domaines de l'éducation et de l'immigration, il relèvera le défi maritime qui se dresse à l'horizon avec grand enthousiasme pour la prochaine année!

Bienvenue dans l'équipe William!

## AIDE FINANCIÈRE POUR LA PROGRESSION DE CARRIÈRE DES **OFFICIERS**

Comme vous le savez probablement déjà, il existe une enveloppe d'aide financière dédiée au perfectionnement des marins qui est gérée par le Comité sectoriel et le Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU). Entre 2018 et 2023, une entente a été conclue avec le ministère des Transports (MTQ) pour qu'un montant de 60 000 \$ / an soit disponible dans le cadre de ce programme. Pour plus d'informations sur ce programme, consultez la page Financement sur notre site Web. Du financement est toujours disponible pour les formations complétées avant le 31 mars 2022!

Le Comité sectoriel a effectué une analyse des résultats des candidats qui ont reçu ce financement durant l'année financière 2019-2020. Vous pouvez consulter les résultats en cliquant ici.

N'hésitez pas à communiquer avec Susan Falkner au sfalkner@csmoim.qc.ca si vous avez des questions à ce sujet.

### LE CONCOURS MON SAINT-LAURENT INSPIRANT **EST DE RETOUR!**

En partenariat avec la Fondation Monique-Fitz-Back, nous vous invitons à participer au concours de dessins Mon Saint-Laurent inspirant! Ce concours propose aux jeunes de 4 à 20 ans de la province de Québec d'exprimer leur vision du fleuve et de ses métiers par les arts (dessin, peinture, collage, texte, etc.). De nombreux prix sont à gagner, consultez tous les détails en cliquant ici.



Date limite pour l'envoi des œuvres : 28 février 2022

Cliquez ici pour visiter la page du projet Mon fleuve et moi auquel nous participons en diffusant notre cahier des métiers maritimes.

Bonne création!

#### PROFITEZ D'UNE VISIBILITÉ SUR NOTRE SITE WEB!

Saviez-vous que nous proposons des espaces de visibilité sur notre site Web? Au bas de la page d'accueil se retrouvent 5 espaces qui permettent d'afficher les logos de nos partenaires. Chaque espace inclut un hyperlien qui redirige le lecteur vers le site Web du partenaire. Il est possible d'y afficher un maximum de 15 logos qui sont alors présentés en rotation, grâce à un carrousel.

Vous aimeriez profiter de cette visibilité supplémentaire pour votre organisation maritime? Communiquez avec nous au maritime@csmoim.qc.ca pour obtenir tous les détails concernant les forfaits disponibles et les prix qui y sont associés





